



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22082949

Déposé / Reçu le

04 JUL. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0653 956 380

Nom

(en entier) : **Fondation CIVA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Fondation d'utilité publique**Adresse complète du siège : **Rue de l'Ermitage, 55 - 1050 Ixelles**

**Objet de l'acte : Renouvellement et fin de mandats, nomination d'administrateurs,
désignation d'une vice-présidente, nomination d'un commissaire au
gouvernement**

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 27/9/2021

Le conseil d'administration approuve le renouvellement du mandat d'administrateur de Jos Vandenbreen pour une durée de cinq ans.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 24/1/2022

Le conseil d'administration acte la démission de Karel Lowette en tant qu'administrateur et vice-président.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 21/3/2022

Le conseil d'administration acte la fin des mandats d'administratrices de Catherine Van Zeeland et Bety Wajnne.

Le conseil d'administration approuve la nomination de Katrien Devroe, Justine Harzé et Pieter De Keyser en tant qu'administrateurs (catégorie A), pour une durée de 5 ans.

Le conseil d'administration approuve la désignation de Katrien Devroe en tant que vice-présidente.

Le conseil d'administration acte la nomination de Karel Lowette en tant que commissaire du gouvernement.

Le conseil d'administration charge Benjamin Erarts de publier les décisions aux annexes du Moniteur belge.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).